



CLDAO-hugolacroix



page 2-3

# Charlemagne Gobeil roi de l'invention!

Un périple de  
100 kilomètres

page 4



## 39 AVENTURIERS ONT CONQUIS LE LAC ABITIBI

## Sommaire

Affaires municipales	10-11-12
Environnement	13
Loisirs	19
Opinions / Grincheux	6
Vie communautaire	15-16-17

Chroniques	
André Chrétien	2-3
*J.-Pierre Robichaud	4-5
*Gilles Fortier	6
*Cercle de fermières	14
*Francine Gauthier	9
*Félix Goulet	18
Juridique - Lise Bouillon	8
*MFC	14

CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

Président : J.-P. Robichaud  
 Vice-présidente : Christiane Plante  
 Infographiste  
 Secrétaire : Clarisse Vachon  
 Trésorière : Denise Mercier  
 Administrateurs : André Chrétien  
 Lise Bouillon  
 Rédacteur en chef : André Chrétien

Imprimé par Impressionplus, La Sarre

Placez votre publicité  
dans **LE PONT**C'est une visibilité  
incontournable  
Tiré à 650 exemplaires1/8 page - carte professionnelle 18 \$  
1/4 page 25 \$1/8 page couverture 40 \$  
1/2 page 40 \$ - Page 70 \$  
annonces classées 5 \$

journallepont@hotmail.com

C. Plante 819 782-4233  
A. Chrétien 819 787-2996

Tombée: 18 du mois



# Charlemagne Gobeil

## roi de l'invention!

### « Charrue » à Gobeil

par Gilles Fortier

## Souvenir

Nous sommes forcés de constater qu'il n'y a plus autant de neige qu'avant.

Je me souviens dans les années 60 lorsque les chasse-neige réguliers ne parvenaient plus à ouvrir les rangs parce qu'il y avait trop de neige, les rangs étaient bloqués ben net, c'est alors qu'apparaissait la **GROSSE** « charrue » à Gobeil. On l'entendait venir de loin et c'était tout un spectacle de la voir tasser les bancs de neige, pour nous, à la maison, après son passage s'en était fini, nous ne pouvions plus voir passer les autos tellement le banc de neige était haut. Un certain hiver, mon frère et moi, plutôt que de passer par-dessus, nous avons fait un tunnel dans le banc de neige pour pouvoir prendre l'autobus scolaire.



La grosse « charrue » était un camion de l'armée des États-Unis. De marque Corbitt T20E4 avec un moteur V-12 Deutz diesel.

Parmi ceux qui ont conduit cette « charrue » il y a eu : Denis Nicol, Eugide Marcoux, Valmont Marcoux, Guy Mercier, Paul-Émile Mercier et Raymond Nicol.

Cet engin a été en service de 1958 à 1974 et a parcouru pratiquement tout l'Abitibi-Ouest.

Note : Cette « charrue » ne passait pas dans les ponts couverts, trop grosse!

La première photo a été prise en face de notre maison familiale au rang IV et V. Les deux suivantes viennent de la collection de Denis Nicol et la dernière de la Société historique de Sainte-Germaine-Boulé, elle montre bien le camion au tout début avant sa transformation.



**Charlemagne, ce grand roi de France dont on dit qu'il avait inventé l'école est mort en 814, on dit aussi qu'il était un génie militaire et un homme doté de multiples talents.**

Palmarolle a aussi connu son « Charlemagne », un génie de la mécanique, de l'hydraulique, inventeur et créateur d'outils et de véhicules spécialisés. Monsieur Gilles Fortier, notre Sherlock Holmes des trouvailles au Journal Le Pont, nous offre un court texte sur l'une des créations de M. Charlemagne Gobeil : un super camion d'entretien de chemins d'hiver de même que plusieurs photos de véhicules au travail. Nous allons donc y donner suite en élaborant davantage sur les faits marquants et surtout sur l'ensemble des réalisations techniques de cet ancien citoyen de Palmarolle.

Le Journal Le Pont de Palmarolle s'est rendu à la rencontre de l'un de ses précieux collaborateurs de l'époque, le responsable d'une grande partie des opérations de *Entreprises Gobeil* : monsieur Denis Nicol. Ce dernier ayant été à l'emploi de la compagnie pendant plus de 20 ans nous a fourni une foule de renseignements et d'anecdotes sur la carrière de « Charly », comme l'appelaient ses concitoyens, ses nombreux clients, fournisseurs, collaborateurs et employés.

La carrière de monsieur Gobeil a débuté par l'achat d'un garage situé à l'endroit où est érigée aujourd'hui la caisse populaire. Comme tous les garages de l'époque, il offrait des services de réparation, de vente et d'entretien de véhicules automobiles, de même qu'un poste d'essence. Mais notre nouveau garagiste avait de plus grandes ambitions, il commença à faire du transport par camion, puis à modifier ses camions pour en faire des chasse-neige, puis il soumissionna des contrats de déneigement auprès des municipalités et du gouvernement et, grâce aux bons services qu'il offrait, ces contrats se renouvelèrent d'une année à l'autre.

Cette expansion des activités fit en sorte que le garage et l'espace au centre du village étaient devenus trop exigus, il fallait donc s'installer dans un endroit et dans un bâtiment plus spacieux. Charly engagea une firme pour déménager sa bâtisse à l'extrémité du village, au bout de la 2<sup>e</sup> avenue Ouest, ce qui était à l'époque en dehors des limites du village... puis suivirent plusieurs agrandissements, selon les besoins qui augmentaient au rythme des projets qui se succédaient, qui se bouscullaient dans la tête de notre héros d'aujourd'hui.

Quand Charly voyait une machine ou un véhicule quelconque, il se disait : « Moi, je ferais mieux que cela ! » C'est ainsi qu'après avoir vu les équipements de l'entrepreneur qui avait fait le déménagement de

son garage, il décida que lui aussi il serait capable de faire du transport de bâtiments, mais avec des moyens beaucoup plus perfectionnés et plus efficaces. Il se mit donc en frais de construire un véhicule à cet effet. Il élaborait ses plans la nuit et, le matin, il arrivait au garage et demandait à ses hommes de les réaliser. Après un an de construction, de modifications et d'ajouts sortirent du garage un camion et un fardier tout à fait révolutionnaires. C'était un chef-d'œuvre d'hydraulique. Des cylindres qui levaient, qui poussaient de gauche à droite, qui basculaient, qui tiraient, qui ancrèrent la charge au sol pour pousser le tracteur en avant dans un premier temps et retirer la charge dans un deuxième temps. Monsieur Nicol nous a même montré des photos où on levait la maison pour passer au-dessus des garde-fous d'un pont trop étroit ou pour laisser doubler des autos attardées par le convoi. Nous avons aussi pu voir des images du transport d'une grange de 125 pieds de longueur sur 40 pieds de largeur (40 mètres sur 13 mètres) sur une distance de plus de 30 kilomètres sur le chemin public. Cette aventure de transport de bâtisses s'est échelonnée pendant plus de 20 ans.

Toutefois, comme Charly avait de la suite dans les idées, mais pas de limite dans ses projets, il décida donc de ne pas se contenter de transporter des maisons, mais de les construire lui-même pour pouvoir les livrer d'un seul bloc et les déposer sur leurs fondations en une seule opération. C'est donc à La Sarre qu'il établit son usine de maisons préfabriquées, composée d'immenses bâtiments achetés d'une compagnie minière, qu'il transporta lui-même sur place pour y installer une chaîne de montage. Au plus fort de la production, Denis Nicol nous assura qu'il pouvait charger une maison complète sur son fardier le matin, la livrer à Val-d'Or, l'installer définitivement sur son solage et être de retour à La Sarre pour l'heure du souper.

Avec tous les témoignages que nous avons recueillis, nous pourrions consacrer un numéro complet du Journal Le Pont à vous raconter les exploits et les trésors d'imagination de Charlemagne Gobeil, tellement il a marqué l'histoire de Palmarolle. Nous ne pouvons pas cependant nous contenter de parler de ses réalisations sans souligner les traits de caractère de notre homme. Les témoignages reçus de ses ex-employés, de ses collaborateurs du temps concordent tous pour décrire Charly comme un homme honnête, travailleur acharné, inventif, ambitieux, mais peut-être trop rêveur, il n'arrivait jamais à tout réaliser ses projets, il en avait trop... Ses hommes l'ont aussi décrit comme un boss compréhensif et respectueux. Sa bonne humeur, caractérisée par son visage jovial et son rire sonore, le suivait toujours. Monsieur Charlemagne Gobeil nous a quittés en 1976, à l'âge de 50 ans, non sans avoir laissé sa marque à Palmarolle, partout en Abitibi, à la Baie-James et même en Ontario.

# 39 AVENTURIERS(ÈRES) ONT CONQUIS LE LAC ABITIBI

*Le 6 mars dernier, 39 adeptes de plein air ont pris possession du lac Abitibi pour cinq jours. La longue colonne de skieurs s'est ébranlée à Eades, Ontario, sur la rive nord-ouest du lac, à 9 h 30 mardi matin, pour un périple de 100 kilomètres qui les a menés jusqu'à La Sarre.*



Près de la moitié de ces 39 aventuriers provenaient de l'extérieur de la région et autant en étaient à leur première. Huit femmes ainsi que deux jeunes hommes de 17 ans, Lorenzo et Patrick, étaient partants cette année. Les nouveaux ont découvert cet immense terrain de jeu qu'est le lac Abitibi et ils ont appris à le respecter, lui qui, à chaque année, nous réserve toujours des surprises. Que ce soit le froid, la slush, le blizzard, la glace vive, parfois tout ça en même temps, ce lac force l'admiration mais aussi le respect. Votre journaliste, qui détient le record du groupe avec sa 21<sup>e</sup> Traversée consécutive, en sait quelque chose. Il n'y en a jamais de facile.

Cette fois-ci, ce fut le temps doux, trop doux, qui compliqua quelque peu l'expédition. Vous pouvez penser que ce redoux est idéal pour dormir dehors en hiver, mais quand t'es équipé pour 40 sous zéro, c'est comme surchauffer la maison. Et en course faut se déshabiller jusqu'à la dernière pelure et surtout boire de l'eau sans arrêt.

## Deux jours d'adaptation

La première journée s'avère toujours la plus exigeante physiquement. En effet, le corps n'est pas encore adapté à cet effort d'endurance. Plusieurs l'ont trouvée très difficile. Après 8 kilomètres en forêt, le lac avala lentement la colonne de skieurs. Le groupe, ayant franchi les 21 kilomètres de cette première étape, atteignit le premier bivouac vers 17 heures. Il va sans dire qu'autour de 19 heures la plupart avait rejoint son sac de couchage.

La deuxième étape, 18 kilomètres, consistait à sillonner le Narrow puis atteindre la pointe Partridge où était prévu le deuxième campement, abordé vers 16 heures. Chose rare, le temps très doux permit d'installer les campements à mains nues et en flânant quelque peu. Cette météo agréable étira aussi un peu la soirée et les responsables en profitèrent pour vérifier l'état de la troupe. Tous semblaient en meilleure forme que la veille.

« Hier soir, complètement épuisée, je me demandais ce que je faisais là », confia la pétulante Julie-Anne Bérubé de Val-d'Or. « Mais là je sais que je vais rentrer samedi », rajouta-t-elle, fière de sa journée et confiante pour les trois prochains jours.

Le jeudi 8 fut une belle journée avec un soleil radieux en après-midi et la troupe progressa allègrement pour atteindre l'Île Black. Une étape relativement facile en annonce souvent une laborieuse. Et nous fûmes servis à souhait vendredi avec 24 kilomètres à franchir.

## Le blizzard

La tempête s'était levée dans la nuit et, dès la sortie de tente, le groupe constata que la journée serait ardue. L'Île Népawa, clairement visible à 8 kilomètres la veille, avait disparu comme par enchantement. C'était, en langage d'expédition hivernale, le white out. La visibilité ne s'étendait guère à plus d'un kilomètre. Sans points de repère, un GPS et une boussole ouvrirent la piste, lentement pour ne perdre personne. À mi-chemin nous eûmes la surprise d'apercevoir le spectaculaire mur de glace faisant de 6 à 8 pieds par endroit. Des flaques d'eau stagnaient à la base. La troupe réussit à passer de l'autre côté par quelques passages moins abrupts. Enfin, quelqu'un redéposa l'Île Népawa sur le lac que nous aperçûmes enfin à moins d'un kilomètre. Un repos bien mérité nous y attendait.

## Les skis ne glissent plus

Vers midi, la neige cessa et le temps s'éclaircit. Mais c'était sans compter sur la température qui grimpa soudainement. La neige se mit à adhérer aux semelles des skis, ralentissant la progression. La plupart devait arrêter fréquemment pour gratter ces derniers. Certains utilisèrent un glider qui eut peu d'effet. Et cela dura tout l'après-midi. Malgré tout, le groupe atteignit l'Île aux Hérons vers 17 heures, fier d'avoir avalé ces 24 kilomètres et soulagé en songeant qu'il n'en restait plus que 18 à franchir pour l'étape finale.



### Une arrivée riche en émotions

Après avoir skié 17 kilomètres dont 14 sur la rivière La Sarre, le peloton atteignit le point de sortie à quatorze heures trente. La longue colonne s'engagea sur la 12<sup>e</sup> Avenue pour le dernier kilomètre, escortée par un véhicule de la Sûreté du Québec. À l'Aréna Nicol Auto, une cinquantaine de spectateurs attendaient fébrilement les aventuriers en lançant des bravos, des félicitations et en offrant du café. Les 39 participants à cette 24<sup>e</sup> Édition, émus aux larmes, passèrent un à un sous l'arche du 100<sup>e</sup> kilomètre. Des enfants coururent vers leur père, des conjoints(es) s'enlacèrent et les larmes perlèrent sur les joues.



« Nous étions anxieux avant le départ à cause du nombre de participants, mais cette 24<sup>e</sup> Traversée s'est merveilleusement bien déroulée. »

Patrik Girouard, coordonnateur de l'activité, traçant un bref bilan à l'arrivée.

### Actualité

Jean-Pierre Robichaud

# Une vie au service de sa communauté

## Merci monsieur Caron!



Certains donnent leur corps à la science; lui aura donné le sien à sa communauté. Depuis 1968, Marcel Caron a fait don de son temps et d'une partie de sa vie familiale.

Plusieurs l'ignorent, mais Marcel Caron est membre des Chevaliers de Colomb depuis cinquante ans. Le 24 février dernier, lors du traditionnel souper annuel des bénévoles de cet organisme, monsieur Caron s'est vu remettre une plaque honorifique soulignant ce demi-siècle comme membre actif au sein de cette organisation communautaire.

Rappelons aussi qu'il est membre fondateur du Club de moto-neige Les Montagnards depuis 1969 (49 ans) où il siège toujours au conseil d'administration. Et n'oublions pas qu'il fut également maire de Palmarolle pendant 30 ans!

Même s'il a récemment pris une retraite bien méritée de la vie politique, Marcel Caron demeure bien impliqué dans ces deux organismes communautaires.

Son dévouement, son acharnement au travail, son sens du service public ont été et demeurent toujours ses plus grandes qualités.



# Mois du... de la...



# Mois DE CI... DE ÇA...

Il ne se passe pas une seule journée sans qu'on entende déclarer que nous sommes dans un mois, une semaine, une journée consacrés à ceci ou à cela.

Moi, le vieux grincheux, je commence à trouver qu'on exagère, bientôt il n'y aura pas assez de mois ou de jours dans une année pour poursuivre sur cette lancée. Quand j'étais enfant, ce n'était pas compliqué, chaque mois de l'année était consacré à un saint ou à une coutume religieuse. On avait le mois de Marie, le mois du rosaire, le mois du Sacré-Cœur et mettez-en... Entre autres, le mois de mars était dédié à Saint Joseph, d'ailleurs sa fête tombe le 19 mars.

La semaine dernière, j'entendais dans une publicité que le mois de mars, c'était le mois du pick-up. Eh bien! à quelle date tombe la fête de saint Pick-up dans le mois de mars? Et, dans ce mois, le 8 plus précisément, c'est la journée de la Femme, et Dieu sait qu'on en a entendu parler... Ce que je trouve inéquitable pour les femmes, c'est qu'on ne leur consacre qu'une journée dans l'année. Elles représentent 51 p. cent des humains sur la planète, n'aurait-on pas pu leur accorder tout le mois de mars comme pour le pick-up?

Et dans la liste de tous ces mois, n'oublions pas le mois des morts, en novembre. C'est tout à fait justifié de lui accorder ce vocable, car la nature se meurt, c'est le début de l'hiver, tout gèle, tout craque et se fendille, c'est le mois idéal pour mourir. Pourquoi le gouvernement ne passerait-il pas une loi pour encourager le monde à choisir ce mois pour se laisser aller? On pourrait accorder à ceux qui nous quittent en novembre une prime d'éloignement ou une allocation de départ comme les députés qui abandonnent leur carrière politique... Et du même coup, on pourrait décider que le mois de décembre, plutôt que celui de mars, deviendrait le mois de l'alimentation, car s'il y a un temps où on s'alimente à profusion c'est bien en décembre : les parties de Noël, les buffets, les réveillons, les repas de famille et encore et encore. On pourrait même inscrire la tourtière et le ragoût de pattes de cochon dans la liste des mets santé du Guide alimentaire canadien...

Donc, tous ces mois dédiés à une cause, dont je ne me risque plus à en faire la liste, sont-ils nécessaires pour mener notre quotidien, on le dédiera bien à qui l'on voudra.

## Essoreuse « Tordeur à linge »

Ce mois-ci, on retourne loin dans le passé, plus loin que mes souvenirs avec ce tordeur à linge, de son vrai nom essoreuse, en anglais (clothes wringer). Sûrement le gros luxe à cette époque.

La compagnie J. H. Connor & Son d'Ottawa fondée en 1881 fabriquait entre autres des essoreuses. Plusieurs compagnies ont également fabriqué des essoreuses comme celle-ci. Il y avait deux modèles d'essoreuse, la petite qui se fixait à la cuve et la grosse qui avait les supports à cuves de chaque côté, rétractables pour le rangement. Ce modèle de la cie Connor dont le no est 541EB a été fabriqué entre 1896 et 1920.



Page de vie sur un nouvel accomplissement

# On n'arrête jamais de se développer

*Claudia Mercier*

*Je n'ai pas la date exacte, mais ça doit faire au moins 4 ans que j'ai commencé à faire du CrossFit. Au début, quand j'ai vu que ce cours était offert au gym et que j'ai regardé un peu en quoi ça consistait, mon premier réflexe a été de me dire : je ne suis pas assez forte pour ça.*

Je m'entraînais un peu en gym, mais je n'avais pas la rigueur d'y aller régulièrement, ne serait-ce qu'une fois par semaine. Je me disais que j'aimerais sûrement ça, mais qu'avant de lever des grosses barres et de répéter des exercices à multiples reprises dans le cadre d'une séance de CrossFit, j'étais mieux de développer ma force et mon endurance par moi-même au gym... Erreur!

Au moins, je n'ai pas fait « fausse route » longtemps. Le défi 5-30 est arrivé et le gym offrait pour l'occasion des cours de groupe gratuitement. J'ai motivé une amie à venir avec moi et vous devinez la suite, cela a été le début d'une longue aventure. Enfin, j'avais retrouvé une activité qui me permettait de dépenser de l'énergie, de repousser mes limites et de pouvoir suivre ma progression. Il faut dire que j'avais découvert l'escalade quelques années auparavant et que depuis mon retour en région, j'étais trop loin des montagnes et d'un centre pour me permettre d'aller grimper deux, trois fois par semaine. Lorsque j'ai découvert le CrossFit, j'étais en manque d'escalade, cela a sûrement contribué au fait que je suis devenue une mordue si rapidement de cette discipline.

Quoi qu'il en soit, malgré une bonne forme physique de base et de bonnes épaules développées grâce à l'escalade, j'ai commencé le CrossFit de manière bien modeste. J'ai dû apprendre les techniques, que ce soit pour l'haltérophilie ou pour les mouvements de gymnastique. J'ai été longtemps à avoir des bleus (genoux, clavicules, etc.) parce que ma technique n'était pas parfaite, mais surtout parce que je suis exigeante envers moi-même et que j'aime me pousser. J'ai développé ma force, tout en améliorant mes capacités aérobiques, mon agilité, mon sens de l'équilibre, etc.

Quatre ans plus tard, je suis toujours aussi heureuse de faire du CrossFit, et je réalise que c'est incroyable la progression que j'ai eue depuis le début. D'une part, j'ai beaucoup moins de bleus, d'autre part, je réussis à faire des mouvements et à lever des charges que je n'aurais jamais pensé être capable de faire auparavant.

Aujourd'hui particulièrement, j'ai vécu un moment marquant dans la vie d'un athlète de CrossFit. J'ai réussi mon premier ring muscle-up : un mouvement aux anneaux où il faut partir en suspension pour finir les bras dépliés par-dessus les anneaux. Ça fait plus de deux ans que je rêve d'avoir enfin mon premier muscle-up et qu'il ne me manque vraiment pas grand chose. Aujourd'hui, alors qu'on est en plein début des Open de CrossFit, j'ai senti que j'étais bien réchauffée et que le timing était bon. Je me suis dirigée aux anneaux, je me suis bien accrochée, je me suis balancée une première fois et à la deu-



*Claudia Mercier*

xième montée, j'ai tiré et kippé fort pour me placer au-dessus des anneaux. Alors que je m'attendais à ne pas être montée suffisamment haut ou assez loin en avant (comme à tous mes essais précédents), je me suis rendu compte que j'étais positionnée parfaitement bien dans le fond du dip et qu'en forçant un peu, j'allais réussir à me relever.

C'est le sourire fendu jusqu'aux oreilles que j'ai déplié mes bras pour finir le mouvement et en faisant une pause savourée en haut, très heureuse d'avoir franchi cette barrière et d'avoir pu partager ce moment avec mes coéquipiers d'entraînement.

J'ai 32 ans et je ne me suis rarement sentie aussi bien, aussi forte et en forme que présentement. Tout ça m'encourage à poursuivre ma discipline et à avoir un mode de vie sain et actif.



Joyeuses Pâques

## Jean-François Rondeau

PHARMACIEN - PROPRIÉTAIRE

84, 5e Avenue Est

La Sarre

(Québec) J9Z 1K9

tél.: 819 333-5458

Fax : 819 333-3634 tél. Lab : 819 333-1180

Pharmacie Jean-Francois Rondeau Inc

Affiliée à



# COMMENT PROTÉGER UNE PERSONNE INAPTE

## L'inaptitude et le besoin de protection



### Qu'est-ce que l'inaptitude?

Une personne est inapte lorsqu'elle est incapable de prendre soin d'elle-même ou d'administrer ses biens.

L'inaptitude est constatée, notamment, en raison d'une maladie mentale ou d'une maladie dégénérative, d'un accident vasculaire cérébral, d'un handicap intellectuel, d'un traumatisme crânien ou d'un affaiblissement dû à l'âge qui altère les facultés mentales ou l'aptitude physique à exprimer sa volonté.

### Qu'est-ce que le besoin de protection?

Sur le plan juridique, il y a un besoin de protection lorsqu'une personne inapte doit être assistée ou représentée dans l'exercice de ses droits civils. Ce besoin peut être causé par l'isolement, la durée de l'inaptitude, la nature ou l'état des affaires de la personne.

Les premières choses à faire quand un de nos proches est en perte d'autonomie et qu'il a besoin d'être protégé sont :

- D'informer les autres membres de la famille;
- D'essayer d'obtenir un consensus sur les démarches à envisager;
- De mettre la personne concernée au courant et, si possible, de la faire participer aux démarches;

de vérifier si elle n'a pas rédigé un mandat de protection (Le mandat de protection est un document dans lequel vous désignez, en toute lucidité, une autre personne pour s'occuper de vous et de vos biens si vous devenez incapable de le faire vous-même à cause d'une maladie, d'un accident, d'une déficience ou d'un affaiblissement attribuable à l'âge.)

### Les premières démarches

La première chose que vous devez faire est d'informer les autres membres de la famille ou les proches de la vulnérabilité de la personne et d'essayer d'obtenir un accord sur les démarches à entreprendre. La personne concernée doit, dans la mesure du possible, participer à ces démarches. Vous devez ensuite communiquer avec le centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) ou le centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du territoire où la personne réside. Vous y trouverez l'aide nécessaire pour la faire examiner et, s'il y a lieu, obtenir les rapports d'évaluation médicale et psychosociale qui confirmeront son inaptitude et son besoin de protection.

Le médecin de famille et le CISSS ou le CIUSSS sont les meilleures ressources à consulter si la personne vit encore chez elle. Si elle réside dans un centre d'hébergement ou est hospitalisée, c'est le médecin traitant et un professionnel de l'établissement qui feront les évaluations requises.

### Les solutions les plus simples pour prendre soin d'une personne inapte

Une personne déclarée inapte à s'occuper d'elle-même et de ses affaires a-t-elle besoin d'un régime de protection quand elle est bien entourée? Pas nécessairement si des proches (famille ou voisins) prennent soin d'elle et si ses biens sont faciles à gérer.

### Le soutien de la famille

Avant tout autre moyen, la prise en charge de la personne inapte par ses proches peut, dans de nombreux cas, combler le besoin de protection.

Quant aux biens, s'il est facile de s'en occuper, un membre de la famille peut, par exemple, recevoir les chèques d'aide ou de solidarité sociale ou de pension de vieillesse auxquels la personne a droit et en assurer la gestion.

La famille peut aussi choisir un hébergement confortable dans un établissement où la personne inapte sera bien traitée. Et si elle n'est plus en mesure de consentir aux soins que le médecin prescrit, les proches peuvent le faire à sa place, sans qu'on ait besoin d'ouvrir de régime de protection.

Les principes qui doivent vous guider :

### Les soins et le droit de refus de la personne inapte

La personne sous votre protection demeure un citoyen à part entière. Elle peut refuser des soins auxquels vous auriez consenti.

Le bien-être de la personne que vous représentez doit être le fil conducteur de toutes les actions que vous accomplissez pour elle. Mettez-vous dans sa peau pour mieux comprendre ses besoins. Laissez-vous toujours guider par son intérêt et ses convictions, religieuses ou autres.

Lorsque vous prenez des décisions en son nom, laissez-lui une place pour s'exprimer, compte tenu de ses capacités; informez-la une fois la décision arrêtée. Et surtout, efforcez-vous de sauvegarder son autonomie.

### L'annulation de certains actes

Si par erreur, la personne sur laquelle vous veillez fait seule un acte pour lequel votre intervention est normalement requise et qu'elle en subisse un préjudice, cet acte pourrait être annulé ou les obligations qui en découlent réduites.

Gérez ou protégez ses biens dans son intérêt. Agissez avec prudence, diligence, honnêteté et loyauté. Conservez les pièces justificatives, de façon à ce qu'on ne puisse rien vous reprocher.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site : [www.curateur.gouv.qc.ca](http://www.curateur.gouv.qc.ca)



# Une éthique alimentaire



*Comme la météo et le sommeil, l'alimentation est le dénominateur commun à tous. De plus en plus, on peut constater une préoccupation ou à tout le moins un souci pour cette nécessité quotidienne. Trois fois par jour est le titre d'un magazine qui s'intéresse à tout ce qui gravite autour de ce sujet, la cuisine aux multiples dimensions. Et pour cause! Les émissions de cuisine sont légion pour le bénéfice de tous ceux qui aiment cuisiner et en apprendre encore.*



Trois fois par jour, parfois deux, on s'attable. Pour engloutir machinalement un machin trouvé dans un frigo de l'épicerie du coin ou pour déguster tranquillement un repas savamment concocté avec amour, s'il vous plaît! Entre les deux, un monde! Pour le premier cas, vous pouvez savoir approximativement ce que vous consommez en lisant l'étiquette sur le carton. Si j'osais, je vous dirais que le carton est souvent plus attrayant et peut-être plus nutritif que son contenu. Je vais donc me retenir de parler et me contenter d'écrire que par contre, l'autre cas est drôlement plus intéressant!

Ah! transformer la matière... Ah! créer de toutes pièces quelque chose de nouveau, d'unique et de délicieux! Oui, la cuisine est un art capable d'éveiller tous les sens par le mariage des ingrédients. Le premier critère, sinon le plus important, c'est la fraîcheur et là, vous ne pouvez vous tromper car vous avez le nez qu'il faut pour apprécier la qualité que confère la fraîcheur ou déceler le degré de dégradation de la matière première, l'aliment, fruit, légume, noix, grain, légumineuse, viande ou fromage, quoique, pour ce dernier, le critère de fraîcheur ne tient plus la route dans le cas des fromages affinés puisque le temps passé au haloir déterminera la nature de la pâte et son caractère propre. Le savoir-faire est à l'œuvre ici pour produire de purs délices... La fraîcheur dans

le cas du fromage ne s'applique pas toujours, parce que c'est déjà un produit issu de la transformation du lait. Mais ce lait doit être frais et d'excellente qualité pour donner un bon fromage; encore faut-il le savoir-faire. On peut par ignorance rater un fromage à partir d'un lait de qualité, mais on ne peut absolument pas réussir un bon fromage à partir d'un lait de mauvaise qualité. Vous me suivez?

Donc systématiquement, la fraîcheur. Et ce n'est pas parce que votre banane est brune sur les bords qu'elle n'est plus digne de votre palais. Au contraire : il faut aussi reconnaître que les fruits se transforment naturellement et que le mûrissement est souhaitable puisque les nutriments du fruit n'en seront que plus riches si vous choisissez le meilleur moment pour le consommer.

Ensuite, la méthode de culture des légumes, à même le sol, avec des amendements naturels si nécessaires, comme un compost arrivé à terme. C'est cette agriculture qu'il nous faut encourager si on souhaite améliorer les sols.

Vient ensuite le choix des ingrédients autres, comme les bons gras (beurre et huile d'olive entre autres). Ne craignez pas de les utiliser puisqu'ils sont une source d'énergie plus fiable que les sucres qui sont un risque pour

la santé. Les lipides sont le siège des saveurs en alimentation alors laissez de côté les produits allégés altérés par l'industrie alimentaire et faites plutôt de l'exercice. Le fait de bouger aide tout le métabolisme à redistribuer l'énergie là où les besoins se font sentir, pour notre plus grand confort. Sachez que le fait d'abandonner un mauvais aliment/mauvaise habitude est plus important et plus efficace que le fait d'en adopter de nouveaux. L'aliment qui nuit à votre santé ne mérite pas vos faveurs. Néanmoins, il faut de la souplesse et de l'ouverture. Il y a... la tradition, la fête, la famille et les occasions ne manquent pas de déroger. Tant que l'entorse à la règle ne devient pas une habitude...

La transformation de la matière devient un délicieux moment. Vous avez entre les mains de bons ingrédients frais, cultivés dans les règles de l'art, que votre créativité aura tôt fait de mettre en valeur par le fait de les cuisiner. Soulevé(e) par tout ce qui vous inspire, vous composez alors un merveilleux poème et la métamorphose se produit. En conclusion, un parfum qui porte votre signature se répand comme une bonne nouvelle dans toute la maison vibrante d'amour et, l'air de rien, vos proches recherchent votre compagnie pour communier avec vous autour de cette table alléchante... à cela, je lève volontiers mon verre!

Ayons de la mesure et vivons l'instant.

**Prochaine séance du conseil  
3 avril 2018**  
La séance a lieu à 20 h, au 499, Route 393

Prenez note que si vous avez des demandes pour le conseil, celles-ci doivent parvenir au bureau municipal au plus tard le lundi précédent, soit une semaine à l'avance. Passé ce délai, vos demandes ne seront traitées qu'à la séance du conseil suivante.



**AVIS AUX TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES BÉNÉVOLES**

La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) avise les travailleurs et travailleuses bénévoles qu'ils bénéficient de la protection accordée par la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles pour la période commençant le 2 mars 2018 et se terminant le 15 mars 2019, sauf en ce qui concerne l'exercice du droit de retour au travail. *(Communiqué reçu au bureau de la municipalité le 9 mars 2018)*

**BAC À COMPOSTAGE**



Une nouvelle subvention municipale pour l'achat de composteur domestique au prix de 25 \$ est disponible cette année pour tous les citoyens, urbains et ruraux.

Mais avant de placer notre commande d'achat, nous devons connaître VOS intentions d'achat. Des intéressés? Manifestez-vous. Nous devons commander bientôt.

**Saviez-vous que....**

**Il est interdit d'installer des pancartes en bordure de la route pour afficher une « Vente de garage »?**

Le ministère des Transports du Québec désire rappeler à la population que, pour des raisons de sécurité et de visibilité, il est interdit d'installer des pancartes dans l'emprise des routes sous sa responsabilité. Ce rappel s'adresse particulièrement aux personnes qui désirent annoncer une « vente de garage ».

Populaires au printemps, ces annonces peuvent créer de la confusion ou même obstruer la signalisation routière déjà en place. Il est également pertinent de mentionner que tout objet dans l'emprise des routes représente un danger pour les usagers du réseau routier.

En vertu de l'article 38 de la Loi sur la voirie, nul ne peut empiéter dans l'emprise d'une route ou y installer de l'équipement de télécommunication ou de transport ou de distribution d'énergie, sans l'autorisation du ministre. De plus, il faut savoir qu'une infraction relative à l'affichage sur le bord de la route peut entraîner une amende variant de 300 \$ à 600 \$ au contrevenant.

Il est également interdit d'apposer ces affiches sur les poteaux appartenant à Hydro-Québec, seul l'affichage électoral fait exception car Hydro-Québec est obligé d'y consentir (renseignements reçus de madame Émilie Girard, directrice des communications chez Hydro-Québec).

De plus, comme stipulé dans le Règlement de zonage n° 141, de la municipalité, à l'Article 4.4.9.2 « Pour tous genres d'enseignes et d'affiches la pose doit être effectuée sur le site même (ce qui veut dire dans le cas d'une vente de garage, votre cour), où une entreprise, une profession, un produit, un service, un divertissement et autre est mené, vendu ou offert. ». (Ce qui inclut l'annonce d'une vente de garage puisque vous y vendez des choses).

**VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN CHIEN?**



**La tournée annuelle de renouvellement des licences débutera bientôt!**

Monsieur Yvan Goulet, de Palmarolle qui est responsable de l'application du Règlement n° 278, concernant la réglementation et l'enregistrement des chiens et du contrôle des chats errants, dans les limites du territoire de la municipalité de Palmarolle, débutera sa tournée en avril / mai, afin d'effectuer le recensement des chiens et la vente des licences.

Tel que stipulé dans le Règlement n° 278 à l'Article 20 – « Droit d'inspection », que : « Le Conseil autorise le contrôleur chargé de l'application du présent règlement à visiter et à examiner, entre 7 h et 19 h, toute propriété mobilière et immobilière ainsi que l'extérieur ou l'intérieur de toute maison, bâtiment ou édifice quelconque, pour constater si les règlements y sont exécutés et ainsi tout propriétaire, locataire ou occupant de ces maison, bâtiment et édifice, doit recevoir ces personnes et répondre à toutes les questions qui leur sont posées relativement à l'exécution de ce règlement. »

Il est important que votre animal soit identifié! Ceci permet de retrouver rapidement le propriétaire en cas de fugue et de lui éviter la fourrière.

Sachez qu'il y a depuis peu un refuge à La Sarre pour les chiens et chats perdus ou trouvés, le Refuge SPCA Abitibi-Ouest, situé au 55, route 111 Ouest à La Sarre. Les chiens et les chats errants et non identifiés qui seront récupérés par M. Goulet sur le territoire de la municipalité de Palmarolle, et dont le propriétaire n'aura pas été retrouvé dans les 48 heures, seront apportés au refuge pour adoption.

Monsieur Goulet est en charge des plaintes et du contrôle des animaux errants et pourra être contacté au numéro 819 333-8494. Vous pourrez aussi le joindre par courriel pour les cas non urgents, à l'adresse yvangoulet70@hotmail.com.

## L'eau de votre puits est-elle sécuritaire pour la santé?



Plusieurs croient à tort que l'eau d'un puits, parce qu'elle est naturelle, est toujours sécuritaire. La présence de divers éléments chimiques dans la roche et le sol où les puits sont creusés, peut causer des problématiques de **CONTAMINATION DE L'EAU POTABLE**. À ceci peut s'ajouter une contamination bactériologique et dans la région environ 1 puits sur 4 sera touché.

## PÉRIODES PROPICES POUR L'ANALYSE DE L'EAU:

- Au printemps à la fonte des neiges;
- En été et à l'automne suite à de fortes pluies.

L'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie a donc développé un projet à portée régionale afin de réduire les coûts d'analyse de votre eau de puits :

Les laboratoires accrédités **Multilab Direct** et **Multilab Val-d'Or** vous proposent un rabais de plus de 35% du prix régulier d'analyse pour vous offrir le forfait **OBVAJ – L'étude sur la qualité de l'eau à seulement 175\$** (taxes en sus.). Ce forfait comprend :

- Coliformes fécaux,
- Scan de 11 métaux: (Antimoine, Arsenic, Baryum, Bore, Cadmium, Chrome, Cuivre, Manganèse, Plomb, Sélénium, Uranium),
- Cyanures totaux,
- Fluorures, Mercure et Nitrites-Nitrates.

\*\*\* En plus du forfait exclusif à 175\$ (taxes en sus.), l'OBVAJ remettra également aux 200 premiers clients, un rabais postal de 50\$

\*Certaines conditions s'appliquent

La contamination naturelle à l'arsenic est un exemple de problématique de contamination importante dans la région de l'**ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**. Les risques reliés à l'exposition prolongée sont les suivants : cancers (poumons, peau, vessie), mauvaise circulation sanguine des pieds et des mains et une association possible pour le dysfonctionnement de la glande thyroïde et le développement de diabète. La contamination de bactéries pathogènes d'origine humaine peut entraîner des risques élevés pour la santé dont des troubles gastro-intestinaux importants.

POUR PARTICIPER, CONTACTEZ LE LABORATOIRE LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

<b>Multilab Direct</b> 125, Boul. Industriel Rouyn-Noranda Tél. : 819-797-0550 www.multilabdirect.com	<b>Multilab Val-d'Or</b> 900, 5e Avenue Val-d'Or Tél. : 819-874-0350 www.multilabdirect.com	<b>Technilab</b> 184, Principale Ste-Germaine-Boulé Tél. : 819-787-6116
---	--	---

\*D'autres points de dépôts sont également disponibles

Consultez le [www.obvaj.org](http://www.obvaj.org) ou contactez-nous au (819) 824-4049.



## Capsule clin d'oeil

Comment ouvrir un village fantôme?  
En fermant le guichet, l'église, l'école, la poste, l'épicerie, etc.

## LES SÉANCES DU CONSEIL EN BREF...

*Lors de la séance extraordinaire du 22 février 2018,  
le Conseil municipal a, entre autres...*



- Inscrit les employés de la corporation *Les Loisirs de Palmarolle Inc* au rôle de paye de la Municipalité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018;
- Décrété que les activités appartenant à la Municipalité soient transférées à la Municipalité et non aux loisirs;
- Autorisé l'acquisition des immobilisations appartenant à la corporation *Les Loisirs de Palmarolle Inc.*, correspondantes aux activités transférées à la Municipalité, selon un rapport de la firme *Raymond, Chabot, Grant, Thornton* (RCGT);
- Autorisé le paiement pour fermer la marge de crédit de la corporation *Les Loisirs de Palmarolle inc*;
- Décrété une rencontre avec le *Comité mixte* pour établir un protocole d'entente;
- Autorisé une subvention de fonctionnement aux *Loisirs de Palmarolle inc.* pour le bon déroulement des activités des loisirs;

*Et de la séance ordinaire du 5 mars 2018 :*

- Statué de demander à la MRC que la proposition du comité technique soit modifiée pour inclure un lot dans l'îlot déstructuré n° 1 chevauchant les territoires de Palmarolle et de Macamic;
- Statué positivement sur la faisabilité d'un raccordement au réseau d'aqueduc pour un résident du rang 6 et 7 Ouest;
- Approuvé le rapport annuel d'activités incendie 2017;
- Accepté de présenter une demande d'aide financière à la MRC d'Abitibi-Ouest pour la formation des pompiers;
- Autorisé la directrice générale à aller en appel d'offres pour l'achat d'abat-poussière;
- Appuyé la démarche de reconnaissance du droit à un environnement sain de la Fondation David Suzuki;
- Renouvelé son adhésion au Groupe Recyclo-Nord;
- Autorisé madame la mairesse, la conseillère Lyne Vachon et le conseiller Jacques Chabot à participer à la session de sensibilisation des élus à la démarche « *Prendre soin de notre monde* » qui vise à soutenir les saines habitudes de vie;
- Accordé un soutien financier au Réseau Biblio pour la reconnaissance du bénévolat;
- Nommé le conseiller Marc Tanguay en tant que représentant de la municipalité au sein du Comité provisoire du HLM de Palmarolle;
- Mandaté le conseiller Jacques Chabot pour prendre en charge le dossier « *Traitement et distribution de l'eau potable et des eaux usées* »;
- Déterminé le remboursement de la dette à la Caisse Desjardins concernant la piste cyclable;
- Mandaté la conseillère Lyne Vachon pour assister à la séance de formation et d'échange du *Carrefour action municipale et famille*;
- Autorisé le responsable des aires de jeux extérieures, Alain Aubin, à suivre la formation « *Responsabilités des propriétaires gestionnaires d'équipements récréatifs et sportifs extérieurs* »;
- Autorisé la coordonnatrice des loisirs, Roxanne Laprise, à suivre la formation de perfectionnement de l'*Association québécoise des aréna et des installations récréatives et sportives*;
- Autorisé la directrice générale et la conseillère Lyne Vachon à assister au Colloque Cain Lamarre 2018 – Droit municipal et environnement, présenté par la firme d'avocat Cain Lamarre;
- Donné avis de motion à l'effet que les *Règlements n° 166 et 218* concernant la collecte des matières résiduelles et recyclables, seront abrogés et remplacés;
- Adopté le *Règlement n° 308* concernant le *Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux*;

## MON FRIGO M'A LÂCHÉ...

Votre vieux réfrigérateur a rendu l'âme et vous devez maintenant en disposer... Mais de quelle façon ? Il faut le recycler, bien sûr, mais plus que cela encore...

### Les réfrigérants

Les réfrigérateurs font partie de la grande famille des appareils réfrigérants puisqu'ils contiennent des halocarbures. La famille des réfrigérants comprend notamment :

- les réfrigérateurs;
- les congélateurs;
- les climatiseurs;
- les distributeurs d'eau;
- les celliers;
- les glacières électriques;
- les déshumidificateurs;
- et tout autre appareil de congélation ou de refroidissement.

### Les halocarbures

Les rejets des halocarbures dans l'atmosphère contribuent aux deux principales problématiques environnementales qui préoccupent les gouvernements et les environmentalistes du monde entier, soit l'appauvrissement de la couche d'ozone et les changements climatiques.

### Où apporter votre vieux frigo ?

Votre vieux frigo et tout autre appareil de la famille des réfrigérants peuvent être apportés à l'**écocentre** situé au Centre de valorisation des matières résiduelles (15 boulevard Industriel à La Sarre).

Les halocarbures seront retirés de ces appareils par un professionnel avant d'être recyclés.



## MON FRIGO FONCTIONNE ENCORE... MAIS...

Votre réfrigérateur fonctionne encore, mais vous décidez de vous en offrir un nouveau? Sachez que la Ressourcerie Le Filon vert accepte les électroménagers fonctionnels.

### SAVIEZ-VOUS QUE...

Lorsqu'il est jeté aux ordures, un réfrigérateur dégage jusqu'à 3,7 tonnes métriques en équivalent de CO<sub>2</sub>, soit la même quantité émise par une voiture qui parcourt 17 500 km.

Certains congélateurs construits avant l'année 2000 renferment de 1 à 1,5 gramme de mercure, une substance très toxique pour la chaîne alimentaire et l'être humain.

Au Québec, il y a environ 158 000 réfrigérateurs, 62 500 congélateurs et 62 500 climatiseurs en fin de vie chaque année.

Source : Frigoresponsable.ca

Écocentre et Centre de valorisation des  
matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre  
☎ 819 333-2807



Des questions?  
Écrivez-nous:  
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

11, 5<sup>e</sup> Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

☎ 819-339-5671  
☎ 819 339-5400  
✉ mrcao@mrcao.qc.ca



# Le DON



« On gagne sa vie avec ce que l'on reçoit, mais on la bâtit avec ce que l'on donne. » (Winston Churchill)

À chaque fois qu'on fait un don à quelqu'un, on y met un peu de son cœur : c'est un plaisir inattendu, un sourire donné ou reçu, des petits sur les genoux, des caresses sur les joues; quels doux moments! Et si je continue : toutes ces présences qui combler nos absences, les services rendus qu'ils soient grands ou petits, tous ces gestes de bonté, d'amitié...

Un bouquet de pissenlits ou des roses pour les tout-petits, etc... À bien y penser : « quel beau présent! » Il faut que je vous raconte un petit souvenir inoubliable; quand j'ai reconduit ma mère très malade à l'hôpital pour la dernière fois et que son regard trahissait sa peur, mon arrière-petite-nièce arrive à la course, elle était triste et elle dit à ma mère: « Attends un peu grand-maman » et avec une courte absence revient à la hâte avec un petit bouquet de fleurs des champs en disant : «Tiens grand-maman! » Et ma mère a pris le temps de me dire: « Mets-le dans l'eau. »

Tous ces gestes, toutes ces pensées d'amour et d'amitié, toutes ces prières adressées, lancées criées comme un chant d'espérance; tous les dons généreux : dons de sang, dons de vie, dons d'organes pour la vie; donner de son temps, de son argent, précieux investissement, générosité décuplée sans publicité!

Mais je m'en voudrais de laisser sous silence ce don convaincu, à long terme, **gratuit** qu'est le **bénévolat**. Souvent les bénévoles ne se rendent pas compte de l'ampleur et de l'impact de leurs **actions** qui contribuent à l'épanouissement de notre société. Le **bénévolat est un don de soi**, un rendez-vous avec autrui qui change la vie de celui qui donne, mais surtout de celui qui reçoit, « *C'est en donnant que l'on s'enrichit* » disait *Mère Teresa* et tous ces dons pourraient équilibrer le monde et combattre l'individualisme... Pour avoir fait du bénévolat, c'est avec mon âge avancé que je réalise combien je suis entourée de bonnes personnes dans le rang où je demeure; j'ai toujours quelqu'un pour m'aider et me rendre de précieux services; je le dis tout haut pour montrer ma reconnaissance envers ces gens, sans oublier mes frères... Et je termine avec une petite anecdote vécue cette semaine : ayant rencontré une jeune fille qui venait aux « Amis de Jésus » que j'animais lorsqu'elle était petite et je lui dis combien je les aimais et que je ne les oubliais pas en ajoutant: «Vous me faisiez tellement de bien » alors elle m'a dit « Toi aussi tu nous faisais du bien » Quel retour, quel plaisir avec ces paroles qui font vivre!

**Hommage et reconnaissance** à tous ceux et celles qui font une différence ! Ça prouve que les anges ne sont pas tous au paradis... Dieu merci!



## Avril : Mois de l'activité physique

### Défi santé

Bouger plus, c'est s'activer 30 minutes par jour et même plus! C'est aussi activer son cardio. Renforcer ses muscles et faire des exercices d'assouplissement. C'est saisir toutes les occasions de bouger au fil de la journée : au travail, à la maison pendant les loisirs ou les déplacements. Et vous qu'ajouterez-vous à votre routine pour la rendre plus active?

Défi : Faire une marche au Domaine Roch Paradis et admirer la nature.

### Saviez vous que le chocolat noir est très bon pour la santé?

- Riche en vitamines et minéraux;
- Bon pour le cerveau;
- Nous met de bonne humeur;
- Permet de contrôler le taux de sucre dans le sang;
- Minimise les coups de soleil;
- Importante source d'antioxydants;
- Bon pour les dents;
- Bon pour le cœur;
- Favorise la perte de poids.

Lucie Nadeau, comité dossier



*La famille s'agrandit :  
« Poupées sans souci »  
fabriquées par Christiane  
et Sylvie Corriveau  
pour des enfants en foyer  
d'accueil.*

### On continue à ramasser

- Soutiens-gorges;
- Attaches à pain;
- Tirettes de cannettes de boisson gazeuse;
- Timbres;
- Assiettes en aluminium.
- Barquettes en styromousse

### Prochaine réunion :

le mercredi 11 avril prochain

Concours du mois :  
Bricolage ou mets fait en  
forme de poisson.

Bienvenue à toutes!



Fondation canadienne du rein  
Section Abitibi-Témiscamingue

**Campagne de financement**  
**année 2018**  
**Du 3 au 30 avril**

**Brunch santé**    **Date :** 8 avril 2018  
**Heure :** 10 h à 13 h  
**Lieu :** Pavillon des sports  
de Dupuy  
**Coût :** 12 \$

Billets disponibles aux endroits et  
auprès des personnes suivantes :

- Coopérative de Dupuy (819) 783-2407
- M. Louis-Jean Robitaille (819) 783-2682
- Mme Gisèle Bédard (819) 339-2383

*Merci beaucoup  
de votre participation!*

# CONVOCAATION

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

**CLUB  
BON TEMPS**

**LE JEUDI 5 AVRIL 2018**

**19 h 30**

**Club Bon Temps**

**Palmarolle**

Toute personne de 50 ans et plus qui seraient intéressée à faire partie du comité administratif du Club Bon Temps de Palmarolle doit être membre dudit club depuis au moins six mois. Vous devez remplir un formulaire d'offre de candidature et le remettre à la secrétaire avant l'assemblée générale annuelle. Nous serons heureux de vous accueillir parmi nous, ce serait pour vous une belle expérience à vivre. Pour plus d'information vous pouvez contacter le président, Bertrand Châteauvert, au 819 787-2841 ou la secrétaire, Marcelle Bélanger, au 819 787-2118.

Administrateurs sortants :

Jean-Paul St-Pierre, rééligible  
 Jeannine Brisson, rééligible  
 Claudette Mongrain, rééligible  
 Roger Lacroix, rééligible

Un poste vacant

*Marcelle Bélanger, secrétaire*



**LE 420 EST DE RETOUR  
CETTE ANNÉE!!**

**VENDREDI  
20 AVRIL  
OUVERT  
JUSQU'À  
23H00**



**42.0% de RABAIS**  
Sur items permis par la loi

**AMOS: 541 RUE DE L'HARRICANA  
ROUYN: 60, RUE PERREAU EST  
LA SARRE: 436 2E RUE EST**

## LE MOIS D'AVRIL « MOIS DE LA JONQUILLE »

Le mois d'avril est maintenant décrété le Mois de la jonquille et la Société canadienne du cancer lance annuellement un vaste mouvement de solidarité au Québec pour changer le cours des choses et aider des dizaines de milliers de Québécois et Québécoises dans leur combat. La jonquille est le symbole de vie de la Société canadienne du cancer dans sa lutte courageuse que nous menons ensemble contre le cancer.

La Municipalité de Palmarolle a uni sa voix à celle de la Société canadienne du cancer et a appuyé, par résolution en mars 2016, la demande de celle-ci afin de décréter le mois d'avril, Mois de la jonquille, pour l'année 2016 et pour les années subséquentes. Alors chaque année, le mois d'avril est le Mois de la jonquille à Palmarolle!

L'argent recueilli pendant le Mois de la jonquille fait une réelle différence et contribue à aider la Société canadienne du cancer à financer des projets de recherche qui sauveront des vies et vous invite à accorder généreusement votre appui à la Société canadienne du cancer.

# AVRIL

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 <sup>er</sup> 11 h Messe <b>Pâques</b>	2 Bureau de la municipalité fermé 13 h Baseball poche	3 20 h Réunion conseil municipal	4 13 h Cartes Club Bon Temps 15 h Messe au foyer	5 13 h à 16 h Comptoir familial 19 h 30 Assemblée générale annuelle Club Bon Temps	6 18 h Comité jeunesse	7 13 h à 16 h Comptoir familial
8 11 h Messe 10 h à 13 h Brunch santé Dupuy (Fondation canadienne du rein, section AT)	9 13 h Baseball poche	10 Tournoi de baseball poche à Taschereau 13 h à 16 h Comptoir familial 19 h 30 Réunion Chevaliers de Colomb 18 h 45 Viactive	11 13 h Cartes Club Bon Temps 19 h 30 Réunion fermières	12 13 h à 16 h Comptoir familial	13 19 h 30 Activité Comité jeunesse	14 13 h à 16 h Comptoir familial
15 11 h Célébration de la parole	16 13 h Baseball poche	17 13 h à 16 h Comptoir familial 18 h 45 Viactive	18 13 h Cartes Club Bon Temps	19 13 h à 16 h Comptoir familial	20 19 h 30 Activité Comité jeunesse	21 13 h à 16 h Comptoir familial
22 11 h Messe 11 h 30 : Dîner spaghetti Centre municipal Palmarolle (fabrique)	23 13 h Baseball poche	24 Tournoi de baseball poche à Normétal 13 h à 16 h Comptoir familial 18 h 45 Viactive	25 13 h Cartes Club Bon Temps	26 13 h à 16 h Comptoir familial	27 19 h 30 Activité Comité jeunesse	28 <b>14 h Confirmation</b> 13 h à 16 h Comptoir familial 18 h : Vins et fromages
29 11 h Messe	30 13 h Baseball poche					

Du 1<sup>er</sup> au 30 avril : des bénévoles cogneront à vos portes pour recueillir vos dons pour la *Fondation canadienne du rein*





## Des nouvelles de votre comité jeunesse l'Exil de Palmarolle!!!

### Des nouvelles de votre comité jeunesse l'Exil de Palmarolle!!!

Depuis janvier, le comité jeunesse a de nouvelles heures d'ouverture soit le vendredi de 19 h 30 à 22 h 30 avec une animatrice du coin, Alexanne Audet.

Récemment lors de la relâche, les jeunes ont pu participer en collaboration avec la Maison des jeunes de La Sarre à différentes activités : assister à une partie des Huskies et aller pratiquer le soccer bulle à la Cité étudiante Polyno.

Voici les activités à l'horaire en avril :

6 avril, à 18 h : Viens mettre le local à ton goût en le peinturant. Claudie Morin viendra vous aider. Toutes les suggestions pour rendre le local plus cool seront prises en considération.

13 avril, à 19 h 30 : Viens jouer à de nouveaux jeux de société et à des jeux vidéos.

20 avril, à 19 h 30 : Viens t'entraîner au studio.

27 avril, à 19 h 30 : Viens t'initier au tie dye (teinture de gilet).

Surveillez également en avril : les jeunes seront invités à participer à la création d'un spectacle de talents avec Stéphane Bisson. Il se peut aussi qu'une ou des activités plein air s'ajoute(nt) à la programmation avec le superviseur, Christian Milot.

Surveillez notre petit sondage pour déterminer les activités du mois de mai.

Considérant que la participation au comité jeunesse a été très variable récemment, nous avons pris la décision que dorénavant pour qu'une soirée ait lieu un minimum de six jeunes doivent se manifester sur le site avant la rencontre.

Alexanne Audet animatrice et  
Christian Milot, superviseur



au profit de la fabrique de Palmarolle

**sera précédé d'une messe folklorique à 11 h**

Le dimanche 22 avril 2018, à 11 h 30, au Centre municipal (Palmarolle)

Adulte : 12 \$

5 à 12 ans : 5 \$

Moins de 5 ans : gratuit

Nous vous attendons en grand nombre et MERCI de répondre à notre invitation!

Nicole Fortier, *présidente, assemblée de fabrique de Palmarolle*

## CONVOCAATION

### Assemblée générale annuelle 8 mai

La population est invitée à l'assemblée générale annuelle de Journal Le Pont de Palmarolle qui aura lieu le mardi 8 mai 2018, à 19 h, au centre municipal de Palmarolle (porte latérale), petite salle en haut.

- Information sur l'organisme;
- Rapport d'activités du conseil d'administration et du président;
- États financiers;
- Trois postes en élection (personnes déjà en fonction rééligibles);
- Un poste vacant;
- Orientations pour 2018-2019.

Jean-Pierre Robichaud, *président*

*Bienvenue!*

# Les poissons appâts

*Nous voilà arrivés dans le dernier droit de la pêche blanche. En ce début d'avril, les journées sont de plus en plus clémentes et les pêcheurs en profitent pour effectuer leurs dernières sorties de la saison.*

Au courant de la dernière saison, j'ai reçu d'innombrables questions concernant l'utilisation des poissons appâts; la nouvelle réglementation étant mal comprise par certains adeptes. En d'autres termes, la pêche à l'aide de menés est autorisée du 1<sup>er</sup> décembre au 15 avril pour la zone 13 ouest. En d'autres mots, on a droit de placer des menés sur nos lignes durant la saison de pêche blanche inscrite comme saison officielle selon la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune.

Pour les gens d'Abitibi-Ouest, le lac Abitibi reste la destination la plus courue durant l'hiver. Nous sommes chanceux car la pêche aux dorés est permise jusqu'au 15 avril. Les pêcheurs ont donc le droit d'utiliser les poissons appâts jusqu'à la fermeture à la mi-avril. Pour bien d'autres lacs en Abitibi-Témiscamingue, la saison prend fin le 31 mars.

Saviez-vous qu'il est même permis d'utiliser des menés vivants sur le lac Abitibi? Par contre, on peut le faire seulement du côté ontarien du lac. Pour ce faire, on doit aller se procurer ses appâts vivants chez un détaillant en Ontario. Si vous voulez mon avis, cela ne vaut pas la peine. Les menés morts sont aussi efficaces, surtout si vous pêchez à la dandinette avec certains leurres conçus à cet effet.

En terminant, il est important de consulter les règlements si jamais vous avez des interrogations concernant un plan d'eau en particulier. Ceci pourrait vous éviter des ennuis. Vous pouvez aussi contacter les agents de protection de la faune. Ces derniers se feront un plaisir de répondre à toutes vos questions. Vous pourrez par la suite pratiquer votre activité la tête tranquille. Bonne fin de saison à tous!

Big Walley Mc Dermit

## Fermeture de l'aréna

En effet, la saison de glace a pris fin dimanche le 25 mars dernier. Les Loisirs de Palmarolle remercient chaleureusement tous les bénévoles qui se sont impliqués de près ou de loin lors de cette saison.

Nous désirons également remercier notre superbe équipe d'employés qui une fois de plus a fait du très bon travail. Merci Francine St-Germain, Alain Aubin, Rodrigue Morneau, Michel Aubin et Roxanne Laprise!



### Billets en circulation

Contactez Roxanne Laprise

plus d'information: 819 787-2284

**Service de raccompagnement offert!**

## Samedi le 17 mars avait lieu notre Disco Patin.

C'est plus de 70 personnes qui se sont joint à nous lors de cette superbe activité. Nous tenons à remercier très chaleureusement Julien Aubin pour avoir pris en charge l'activité et Stéphane Bison pour nous avoir donné l'occasion d'illuminer la glace avec ces belles lumières d'ambiance.

Merci à vous deux pour avoir rendu possible cette très belle soirée!



Consultez notre site Internet pour récupérer le formulaire d'inscription et de décharge!

Serez-vous des nôtres le 26 mai prochain?



### À surveiller :

Le camp de soccer ainsi que le camp de jour seront de retour cet été. Les informations seront bientôt disponibles et surveillez le contenu du sac d'école de votre enfant!



### Avis de recherche...

Nous sommes à la recherche de parents bénévoles pour entraîner nos jeunes au soccer cet été. Si personne ne se manifeste pour prendre en charge un groupe de jeunes, le camp de soccer ne pourra malheureusement pas avoir lieu pour tous les groupes d'âge.

# VOTRE CAISSE VOUS INFORME

## Capsule AVANTAGES



AVANTAGES EXCLUSIFS  
AUX MEMBRES



### MON BUDGET

L'outil de gestion budgétaire **Mon budget**, disponible dans AccèsD Internet et sur les services mobiles Desjardins, vous permet d'avoir un portrait clair de vos revenus et de vos dépenses de tous les jours. Il vous aide également à définir des objectifs budgétaires réalistes de manière simple, rapide et sécuritaire. De plus, si vous avez un projet en tête, **Mon budget** vous permet de créer des projets et d'épargner en vue de la réalisation de ceux-ci.

[desjardins.com/particuliers/avantages-membre/outils-applications-pratiques/index.jsp](http://desjardins.com/particuliers/avantages-membre/outils-applications-pratiques/index.jsp)

### ACHAT D'UNE MAISON

Vous comptez emménager bientôt dans votre premier chez-vous bien à vous ou encore, faire l'acquisition d'une nouvelle maison ?

À la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest sachez qu'en plus de **vous aider à choisir le prêt hypothécaire** convenant le mieux à vos besoins et votre situation, votre conseiller Desjardins agira dans votre intérêt et vous accompagnera judicieusement tout au long du processus d'acquisition de votre résidence.

### PROJET RÉNOVATION

Vous songez plutôt à rénover votre maison?

Votre conseiller pourra déterminer avec vous le montant que vous pourrez emprunter et il est là également pour vous faire profiter des nombreux avantages exclusifs aux membres Desjardins.

Alors, n'hésitez plus, prenez rendez-vous avec votre conseiller Desjardins dès aujourd'hui!

### ASSURANCE HABITATION

Protection tous risques pour votre chez-vous!

Parce que les petits imprévus font partie de la vie, Desjardins Assurances pense à tout et vous offre la protection « tous risques ». Ainsi, vous êtes protégé contre la majorité des événements accidentels tels qu'un dégât de peinture endommageant votre plancher.

Demandez une soumission dès maintenant au 1 888 ASSURANCE

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS  
À SES AVANTAGES!  
[www.desjardins.com/avantages](http://www.desjardins.com/avantages)

 **Desjardins**  
Caisse de l'Abitibi-Ouest

Réalisons  ensemble